

Certificat médical en vue de la fréquentation et de la présentation des examens
à l'Université de Liège (À remplir par le médecin généraliste)

ANNÉE ACADÉMIQUE 2018-2019

N° de matricule : **2018**.....

NOM :

Prénom :

Lieu et date de naissance :

Je soussigné, Docteur en médecine, affirme que l'étudiant.e dont l'identité est reprise ci-dessus, a subi l'examen médical et ne présente pas de pathologie susceptible de l'empêcher à ce jour de fréquenter les cours ou de présenter les examens.

Signature et cachet du Médecin généraliste (obligatoires):

Lieu et date :

À remettre pour le **30 novembre 2018** au plus tard :

Via le ***formulaire d'inscription en ligne***

ou

Via notre formulaire de contact

www.enseignement.uliege.be/inscriptions/contact/interne#acpl

ou

À l'adresse suivante :

Université de Liège

Service des Admissions et des Inscriptions

place du 20-Août 7

B-4000 Liège

Belgique

À l'attention du médecin généraliste

Docteur,

Par décret, les Universités doivent programmer un examen médical pour tout étudiant.e fréquentant les cours. Ce décret ne précise cependant pas la nature de cet examen et laisse aux Universités la liberté d'en définir les modalités.

Le présent certificat qu'il vous est demandé de remplir vise à s'assurer de l'absence de pathologie particulière susceptible de présenter un danger pour l'étudiant.e ou pour les autres étudiant.e.s qui fréquentent les cours.

En vous remerciant par avance, nous vous prions de croire à nos sentiments distingués.

Pr. V. D'Orio
Conseiller à la santé de l'Université de Liège